



DÉBUT DE SAISON 2026/2027

À LIRE AVANT VOTRE PREMIÈRE RENCONTRE

La saison débute le 3 octobre prochain !

Afin que cette reprise se déroule dans les meilleures conditions et d'éviter les difficultés administratives le jour des rencontres, la **Commission Fédérale Basket Fauteuil** vous invite à prendre quelques minutes pour vérifier les points essentiels ci-dessous.

5 minutes de lecture aujourd'hui peuvent éviter bien des problèmes le jour du match !

1. JOUEURS – LICENCES – CLASSIFICATIONS

Lien de téléchargement du logiciel de calcul de points :

[Grille et calcul des points 2026- 2027 - HandiBasket](#)

Contact si besoin d'aide pour l'utilisation du logiciel :

Dominique Blot – 06 80 64 78 84 – dominique.blot9@wanadoo.fr

ÉLITE NATIONALE et NATIONALE 1

Le **listing officiel validé par la C.F.B.F.** remplace la présentation individuelle des licences et des cartes de classification.

 **Pensez à vérifier votre listing avant chaque rencontre.**

Lien pour consulter les listings : [Listes des joueurs saison 2026-2027 - HandiBasket](#)

Un joueur qui ne figure pas encore sur le listing à jour peut néanmoins participer à la rencontre, sous réserve de présenter :

- sa **licence** ;
- sa **carte de classification**.

 Cette situation doit être **mentionnée en réserve sur la feuille de marque**.

NATIONALES 2 et 3

Chaque joueur doit présenter :

- sa **licence** ;
- sa **carte de classification**.

2. JOUEURS BRÛLÉS

Pour les clubs concernés, pensez à consulter et vérifier la **liste officielle des joueurs brûlés** avant le début des compétitions.

Lien pour consulter les listes des joueurs brûlés : [Brûlages saison 2026/2027 - HandiBasket](#)

 Une vérification préalable évitera toute difficulté concernant la qualification d'un joueur avec une équipe inférieure.

3. E-MARQUE V2 – ÉLITE ET NATIONALE 1

Lien de téléchargement pour logiciel E-MARQUE V2 : (lien valable jusqu'à mi-octobre)

<https://transfert.free.fr/JLBaNPV>

Contacts en cas de difficulté avec l'E-marque :

Philippe Morin : phileoga73@orange.fr – 06 13 37 06 27

Julien Boisseau : julien.boisseau@gmail.com 06 98 16 27 38

À compter de cette saison, l'e-Marque est obligatoire en Élite Nationale et Nationale 1.

Le club recevant doit impérativement :

- disposer d'un **support électronique adapté** ;
- avoir installé la **dernière version d'e-Marque V2** ;
- générer le **code de la rencontre dans FBI** ;
- importer la rencontre avec ce code ;
- disposer d'une **connexion internet**.

 **Une rencontre doit toujours débuter avec e-Marque V2.**

À l'issue du match, la rencontre doit être transmise depuis e-Marque. Le score et la feuille de marque sont alors automatiquement enregistrés dans FBI.

Rappel : lors de la confirmation d'une **faute technique ou d'une faute disqualifiante sans rapport**, les capitaines n'ont plus à signer la feuille de marque. Il en est de même pour les réserves.

Incident technique :

Un incident technique, une panne de matériel peut entraîner la perte temporaire ou définitive des données. Dans ce cas, l'arbitre est tenu de suspendre la rencontre.

Si l'incident technique ne permet pas de reprendre la rencontre avec l'e-Marque, l'arbitre apprécie :

S'il est possible de reprendre la rencontre sur une feuille de marque papier dans un délai d'une heure maximum ;

A défaut, il peut prendre la décision d'arrêter définitivement la rencontre.

4. NATIONALES 2 ET 3 – FEUILLE DE MARQUE

Pour les rencontres de **Nationale 2 et Nationale 3**, la feuille de marque reste au **format papier**.

Elle doit être adressée par mail par l'un des arbitres, après la rencontre à : cbbf.feuillesdematches@gmail.com

Le club recevant doit toujours, comme la saison dernière, envoyer l'original (bleu) le lendemain de la rencontre à :
Nelly Blot – 2 Rue du Petit Essart – 21910 Saulon la Chapelle.

Le cachet de La Poste faisant foi

5. INTEMPERIES – MOUVEMENTS SOCIAUX

Arbitres et OTM

Au cas où un officiel ne peut honorer sa désignation pour cause d'intempéries, mouvements sociaux il doit obligatoirement prendre contact avec :	➡ son répartiteur et le responsable de la sous-commission arbitrage qui se chargeront d'informer le responsable FBI, le responsable administratif et juridique et le Responsable Développement
	➡ le club recevant
	➡ son ou ses collègues

Les clubs

Si une équipe ne peut se déplacer, elle doit prévenir :	➡ le responsable administratif et juridique et / ou le Responsable Développement
	➡ le club adverse
	➡ les arbitres
	➡ les Officiels de Table de Marque (s'ils ont été désignés)
L'ensemble des informations est consultable sur la convocation de la rencontre (n° de tél., mail..)	

Se référer à l'article 41.2 de l'Annuaire officiel consultable sur le site internet.

Lien de téléchargement pour l'annuaire officiel : [Annuaire officiel commission - HandiBasket](#)

UNE BONNE PRÉPARATION = UNE SAISON QUI DÉMARRE SEREINEMENT

N'hésitez pas également à parcourir le site de la CFBF pour retrouver l'ensemble des contenus et actualités qui pourraient vous être utiles au cours de l'année : [Accueil - HandiBasket](#)

Ces quelques vérifications simples permettent d'éviter la majorité des difficultés administratives rencontrées au démarrage des compétitions.

Merci à toutes et tous de prendre connaissance de ces informations et de les transmettre aux personnes concernées au sein de votre club : dirigeants, entraîneurs, responsables d'équipe et officiels de table.

La **Commission Fédérale Basket Fauteuil** vous souhaite à toutes et tous une **excellente saison 2026/2027**.
Sportivement,